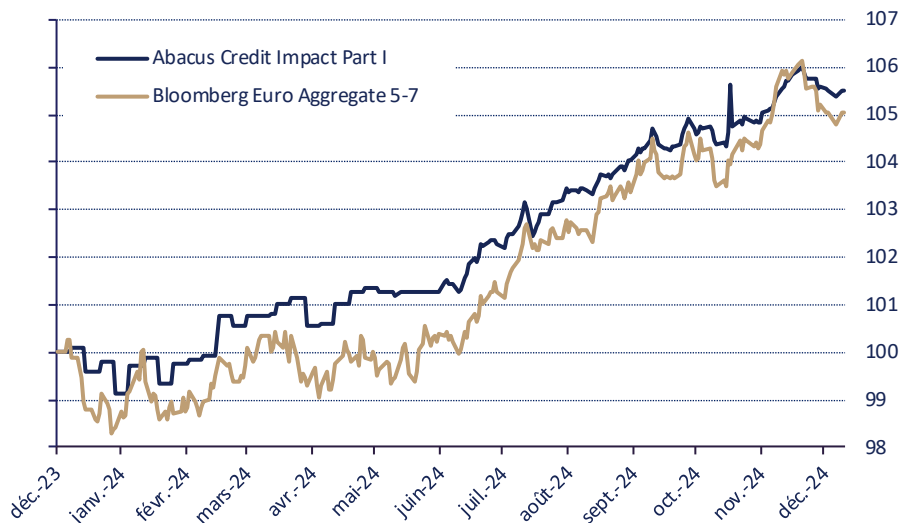


**CARACTÉRISTIQUES DU FONDS**

VL Part I/SI au 31/12/24	1 064,78€ / 10 657,88€
VL au lancement (10/11/2023)*	1 000€ / 10 000€
Code ISIN Part I / SI	FR001400FT55 / FR001400FT63
Code Bloomberg	BBG01K9HC398 / BBG01K9HD6X3
Durée recommandée	> 5 ans
Indice de référence	Bloomberg Euro Aggregate 5-7
Valorisation	Quotidienne cut-off à 12h (J)
Frais de gestion fixes	0,75% / 0,65% max part I/SI
Commission de surperformance	20% TTC de la surperf vs Indice
Dépositaire	CM-CIC Market Solutions
Société de gestion	Philippe Hottinguer Gestion
Forme juridique	FCP de droit français
Classification SFDR	Article 9

**ÉVOLUTION DU FONDS DEPUIS LE 22/12/2023 (BASE 100)\***



**Niveau de risque (SRI) :**

3/7



	1M	YTD	Depuis Constitution *	Depuis Création**
<b>Abacus Credit Impact</b>	+0,1%	+5,5%	+5,5%	+6,6%
<b>Bloomberg Euro Aggregate 5-7</b>	-0,5%	+5,2%	+5,0%	+11,0%

\* dp le 22/12/23, date à laquelle le portefeuille a été investi à plus de 50% \*\* dp le 10/11/23, date de la 1<sup>ère</sup> valeur liquidative

100% obligations durables



**Vise +2,0°C**

de réchauffement en 2100

**BAROMETRE DU FONDS VS INDICE**

Rendement Brut à maturité	<b>3,9% / 3,4%</b>	Nbre de lignes	<b>49 / 714</b>	Rendement à pire	<b>3,8% / 3,4%</b>
Duration	<b>3,8 / 5,3</b>	Notation Moyenne	<b>BBB- / BBB+</b>	Proba. défaut 5Y	<b>0,03 / 0,02</b>
Sensibilité taux	<b>3,6 / 5,2</b>	Taille Moy. émissions	<b>645 / 862</b>	Volatilité 1 an	<b>2,7% / 3,7%</b>

**COMMENTAIRE DE GESTION**

Les banques centrales ont été actives ce dernier mois de l'année. Aux US, la Fed a baissé en décembre la cible des fonds fédéraux de 25 pb pour la ramener à 4,25% (limite haute). Malgré la baisse des taux CT, les taux des maturités longues se sont tendus significativement (Tbond 10 ans à 4,57% vs 4,17%). Nous assistons à une repentification de la courbe des taux US liée à une croissance toujours soutenue et aux craintes d'une reprise de l'inflation que susciterais une guerre commerciale provoquée par l'administration Trump.

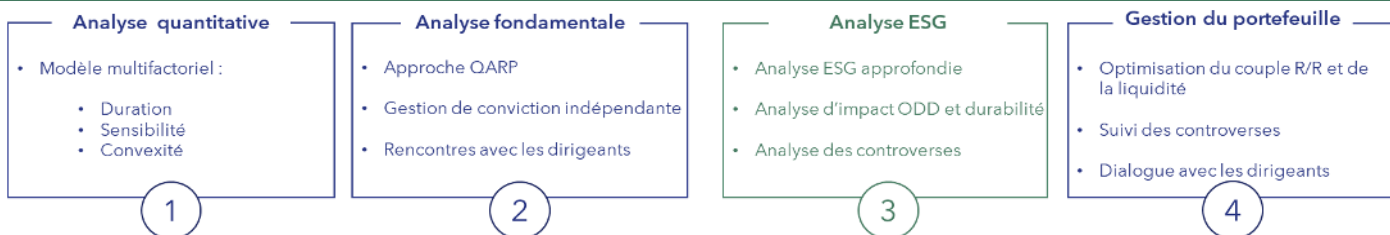
De l'autre côté de l'Atlantique, la BCE a baissé de 25 pb ses trois taux directeurs, le taux de la facilité de dépôt s'établissant maintenant à 3,00%. La banque centrale est confrontée à un challenge difficile avec d'une part une croissance de la zone revue à la baisse (+0,7% prévue en 2024 et +1,1% en 2025 avec des nuages noirs qui s'accumulent rapidement sur la France et l'Allemagne) et d'autre part une inflation « headline » qui est repartie à la hausse en novembre (+2,2% en a/a contre +2,0% en octobre). Dans ce contexte, les taux LT se sont tendus avec un Bund 10 ans à 2,36% et un taux de l'OAT 10 ans à 3,20% fin décembre. La France reste empêtrée dans une situation politique qui pèse sur le climat des affaires et le spread France versus Allemagne sera une variable à surveiller de près en 2025. Du côté des obligations d'entreprises, la situation a été très calme avec un indice Itraxx Main stable sur le mois à 120 points de base.

Du côté du fonds, Abacus Credit Impact affiche un mois de forte surperformance avec +0,1% vs -0,5% pour son indice de référence, Bloomberg Euro Agregate 5-7 ans, permettant de terminer l'année 2024 à +5,5% vs +5,2%. Dans le portefeuille, nous avons profité de la hausse récente de Stellantis pour vendre totalement cette ligne et nous avons continué à alléger l'obligation EDF 2,625% PERP.

**MODÈLE DE GESTION : ABACUS**

**Filtres ESG de l'univers investissable**

Politique d'exclusion, Eligibilité à la Taxonomie, Analyse ESG initiale – Best-in-Class



**OBJECTIF DE GESTION**

Le fonds a pour objectif d'investir dans des obligations ayant des impacts environnementaux et/ou sociaux en matière de durabilité tout en recherchant une performance, sur la durée du placement recommandée. Sur l'ensemble de son encours, le fonds limitera son exposition à 30% de High Yield et 20% de non raté.

Le FCP vise à réaliser une performance supérieure à l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate 5-7 Year Index coupons réinvestis (code : LECSTREU INDEX) pour la part SI, +10 points de base pour la part I, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

**ÉQUIPE DE GESTION**



**Edwin FAURE**  
Directeur de la Gestion,  
Gérant



**Thomas RICHARD**  
Analyste financier

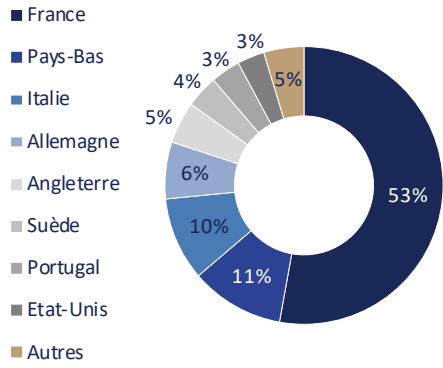


**Oscar BEYLACQ**  
Responsable ESG

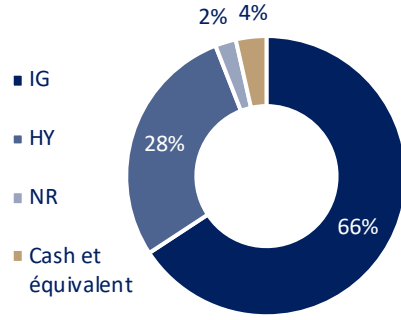


**Romain RIEUL**  
Analyste financier

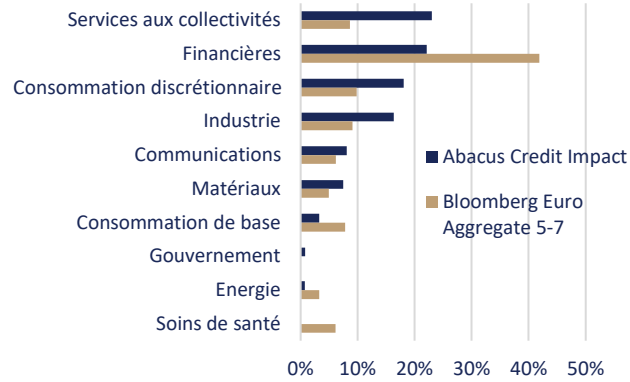
**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE\***



**EXPOSITION PAR RATING**



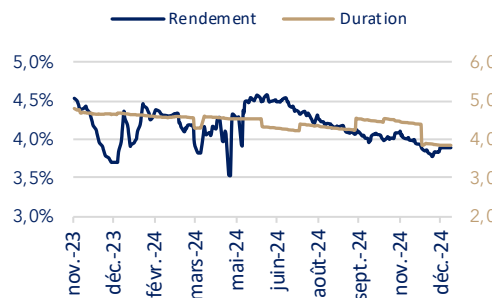
**RÉPARTITION SECTORIELLE\***



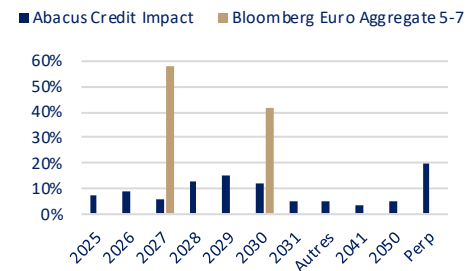
**PRINCIPALES PONDERATIONS**

Principales positions	Poids	Rendement à pire
Electricite de France, 2.625% PERP	4,5%	4,6%
CNP Assurances 2.0% 2050	4,3%	4,0%
Praemia HEALTHCARE 1.375% 2030	4,2%	3,9%
Air France-KLM 8.125% 2028	3,7%	3,8%
Telefonica Europe 6.75% PERP	3,6%	4,7%

**RENDEMENTS HISTORIQUES\***

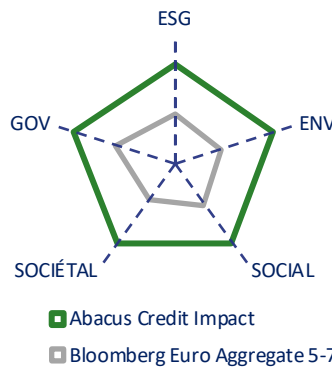


**RÉPARTITION PAR MATURITÉ\***

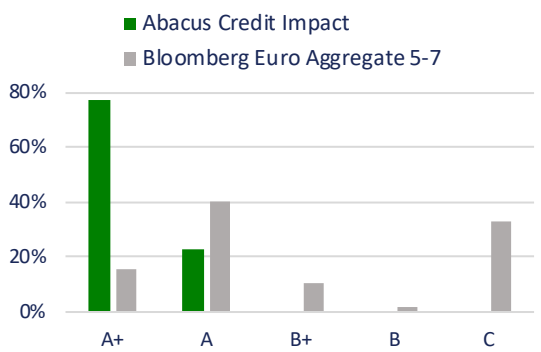


**NOTATION ESG DU FONDS VS. INDICE**

	Abacus Credit Impact	Bloomberg Euro Aggregate 5-7
<b>ESG***</b>	<b>81/100</b>	<b>41/100</b>
Environnement	83/100	40/100
Social	78/100	40/100
Sociétal	78/100	35/100
Gouvernance	84/100	49/100



**RÉPARTITION DES NOTES ESG\***



\*\*\* Note pondérée à 70% sur le pilier Environnement et 30% sur les 3 restants

\*Calculée sur la part investie

**MEILLEURES NOTES ESG**

Obligations	Thématiques	Poids	Note ESG**	YTW	
Valeo SE 5.875% 12-APR-2029	Social	2,7%	100,0	A+	4,1%
Arcelik A.S. 3.0% 27-MAY-2026	Efficacité énergétique	1,1%	100,0	A+	3,8%
Talanx AG 1.75% 01-DEC-2042	Production d'énergie	2,1%	97,0	A+	4,5%
Telefonica Europe BV 6.75% PERP	Technologies innovantes	3,7%	95,0	A+	5,6%
Verallia S.A. 1.875% 10-NOV-2031	Technologies innovantes	1,5%	93,2	A+	3,7%

\*\*Les notations ESG sont effectuées en interne à l'aide d'un outil propriétaire

**EXPOSITION PAR THÉMATIQUE\***

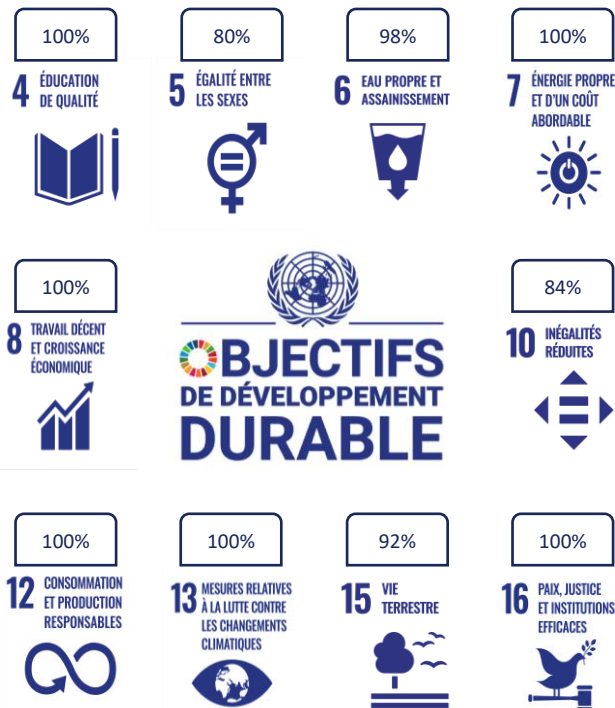
Thématiques de la transition	Poids
Production d'énergie	16,2%
Technologies innovantes	19,8%
Efficacité énergétique	34,6%
Economie circulaire	11,9%
Social	17,6%

**PRINCIPAUX INDICATEURS ESG DU FONDS ET DE SON INDICE DE RÉFÉRENCE\***

Indicateurs	Abacus Credit Impact	Bloomberg Euro Aggregate 5-7	Taux de couverture du fonds	Taux de couverture de l'indice
Part de CA éligible à la Taxonomie, en %	48%	27%	100%	100%
Intensité des émissions (Scope 1, 2 et 3), en TCO2 / M€ de CA	905	1806	100%	100%
Due diligence sur les droits de l'homme	66%	68%	91%	95%
Suivi de la politique ESG de la supply chain	62%	11%	100%	100%
Existence d'un rôle responsable de la RSE	85%	59%	100%	70%

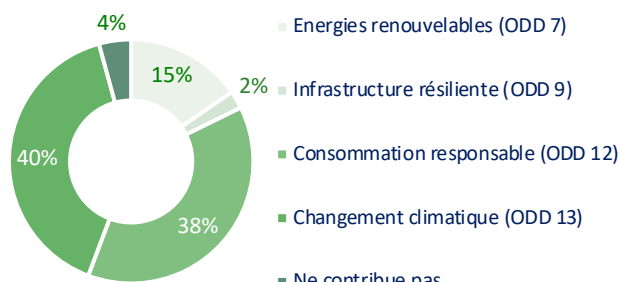
\*Calculée sur la part investie

**CONTRIBUTIONS INDIRECTES**



Calculées sur la part investie

**CONTRIBUTIONS DIRECTES**



Calculées sur la part investie

**MATRICE EXPOSITION RISQUE / IMPACT**

Négligeable	0%	0%	0%	0%	0%
Faible	0%	0%	0%	49%	47%
Moyen	0%	0%	0%	4%	0%
Elevé	Zone d'exclusion				
Majeur					
	Aucune	Limitée	Moyenne	Effective	Considérable

**L'OBLIGATION DU MOIS : ICADÉ 1,00 % 2030 – L'IMMOBILIER QUI POSE LES BASES DE LA DURABILITÉ**

Le groupe français Icade, leader dans le secteur de l'immobilier, se distingue par ses activités de promotion, d'investissement et de gestion d'actifs immobiliers, notamment dans le secteur tertiaire et de la santé. Fin 2023, le groupe a enregistré un CA de 1,293 Md€, dont 36 % est aligné sur la taxonomie européenne. Ce chiffre illustre l'importance croissante des enjeux environnementaux dans le secteur immobilier. Loin d'être une contrainte, ces enjeux représentent désormais de véritables leviers de compétitivité, d'autant plus qu'à partir du 1er janvier 2025, les logements classés G au Diagnostic de performance énergétique seront interdits à la location.

L'obligation verte FR0014007NF1, émise par Icade, s'inscrit dans un programme ambitieux de financement durable couvrant environ 2,525 Mds€ d'actifs éligibles. Les fonds, entièrement alloués, ont permis de financer 30 bâtiments, contribuant ainsi à éviter plus de 2 824 tonnes de CO<sub>2</sub> par rapport à un scénario de référence. Avec près de 65 % de sa dette sous forme de financements durables, Icade s'impose comme un acteur clé sur le marché des obligations vertes. Cet engagement se traduit par des performances environnementales significatives, notamment une réduction de 35 % de l'intensité carbone (kgCO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup>) entre 2019 et 2023.

Nous avons investi dans ce titre dès la constitution du fonds, ce qui nous permet d'afficher, à ce jour, une performance de 4,67 %. Cette obligation, émise en janvier 2022 et arrivant à maturité en janvier 2030, offre encore un rendement attractif de 3,65 %, avec un G-spread de 141 points de base.

<b>Filtres Quantitatifs</b>		<b>Analyse Fondamentale</b>		<b>Analyse ESG</b>		<b>Suivi du portefeuille</b>	
Duration	+++	Macroéconomique	++	Politique d'exclusion	+++	Potentiel de valorisation	+++
Sensibilité	+++	Analyse financière	+++	Note ESG	67/100	Métriques de risques	++
				Suivi des controverses	+++	Risque de marché	+++

**Taille de l'émission** 599 M€ **Duration** 4,9 **Sensibilité** 4,7 **Convexité** 0,3 **Rendement à maturité** 3,7% **Rendement à pire** 3,7%

**POINT MÉTHODOLOGIQUE**

**L'exposition au risque de responsabilité** est appréciée à travers l'analyse ESG approfondie, en analysant plus de 120 critères parmi les quatre piliers: environnemental, social, politique, et de gouvernance. L'analyse ESG permet de saisir l'exposition de la société de gestion au risque de responsabilité, étant défini en tant que risque juridique lié à la poursuite et/ou à la condamnation des entreprises pour violation de leurs contraintes et obligations ESG.

**L'exposition au développement durable** est appréciée à travers les Objectifs de développement durable, en prenant en compte la contribution directe et indirecte des entreprises investies et en assignant une note de 0 à 100.

**La matrice** adopte une approche risque/ impact positif en combinant les résultats de l'analyse de l'exposition au risque de responsabilité et ceux de l'analyse de l'exposition au développement durable.

**La notation ESG**, totale et par pilier, est calculée par notre outil propriétaire pour toutes les entreprises investies. L'outil est développé sur la base de double matérialité prenant en compte les risques de durabilité sur l'entreprise et le risque d'incidence négative de l'entreprise sur les facteurs de durabilité.

**La contribution aux ODD** est appréciée par la contribution directe à un ou plusieurs objectifs du fait de l'activité de l'entreprise, et par la contribution indirecte du fait de la démarche, du comportement et de la culture d'entreprise indépendamment de l'activité.

**La part brune** représente le pourcentage moyen du chiffre d'affaires du portefeuille lié au charbon.

**Les émissions évitées** sont les émissions qu'une société n'a pas émises, grâce aux efforts déployés pour augmenter l'efficacité énergétique ou en utilisant des solutions moins polluantes, voire décarbonées.